

Les maires en vogue

La 11^e édition de la régates des maires a été remportée samedi par Michel Sammarcelli de Lège. Les 10 maires du Bassin étaient sur la ligne de départ.



Toujours impressionnantes, les manœuvres à bord des pinasses. Et souvent décisives pour décrocher la victoire. PHOTOS FRANCK PERROGON

Si les Trois Heures du grand banc est incontestablement la course la plus technique du championnat des pinasses à voile, la Régate des maires reste la plus emblématique. Parce qu'à tout point de vue, avec elle, les élus se mouillent. Certains dessalent aussi. Pour sa 11^e édition, samedi, tous les édiles aux pieds dans l'eau ont répondu présents.

Michel Sammarcelli (Lège-Cap-Ferret), Jean-Guy Perrière (Arès), Philippe Perusat (Andernos-les-Bains), Christian Gaubert (Lanton), Nathalie Le Yondre (Audenge), Bruno Lafon (Biganos), François Deluga (Le Teich), Marie-Hélène Des Esgaulx (Gujan-Mestras), Jean-Jacques Eroles (La Teste-de-Buch) et Yves Foulon (Arcachon). Même un élu de Mios (qui borde la Leyre, laquelle se jette dans le Bassin... C'est cohérent) était embarqué.

Au total, 16 pinasses ont pris le départ, à 17 heures, de cette course qui, pour la première fois, était organisée par la ville de La Teste, laquelle avait symboliquement donné rendez-vous aux participants devant la cabane tchanquée n° 53. Il y a pire comme terrain de jeu.

Tous égaux à bord

Déjà fort de cinq victoires, le « loup de maire » Michel Sammarcelli a pris le départ à bord de « la Légeôte ». Il a disputé la première place avec son voisin Yves Foulon depuis « Saint-Ferdinand ». Entre les deux bateaux (les deux maires ?), c'est une vieille histoire. Lège a inscrit son nom dans le 11^e chapitre. Marie-Hélène Des Esgaulx, depuis « Larros », a décroché la troisième place. Bruno Lafon et son équipage en kilt (nouveauauté boïenne) gagnent la 4^e place.

François Deluga qui régatait à bord de la pinasse « la Hume » de Gujan-Mestras (eh oui !) s'est classé 5^e. Le Syndicat Bordeaux-Bordeaux Sup, partenaire de la course, a joyeusement terminé 6^e avec « Capricieuse » devant « Passerelle » et le conseiller général Jacques Chauvet. En 8^e position, le colonel de la base de Cazaux avec « Notre Dame-des-Passes », en 9^e le sous-préfet Pascal Gauci avec « Ferret-Capie ». Cette régates là a pour tradition d'embarquer du beau monde. Et quand il s'agit d'empanner, tous les passagers quelles que soient leurs qualités, redeviennent de simples membres d'équipage aux ordres du barreur avec deux bras et une tête à protéger du mât.

Et un dessalage, un !

« La Testerine » et son maire Jean-Jacques Eroles se sont adjugés la 11^e place. « La Vive » et Philippe Persuat, la 12^e « l'Arésienne » et Jean-Guy Perrière la 13^e devant Nathalie Le Yondre. Quant à la « Voltigeuse », à défaut de voler, elle a proprement coulé avec, à son bord Christian Gaubert et à la barre Olivier Laban, le président du comité conchylicole. Le pari de Jérôme Pignieux, barreur de « la Légeôte » et président de l'Amicale des pinasseyses était que chacune des 10 communes ait sa propre pinasse. « Le Teich cherche des marins et Audenge est déjà bien engagée », résume-t-il. Alors peut-être qu'en 2012...